

EMPREINTES



Le journal d'information de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme

N°10, 2024

2020-2023... Parcours à mi-mandat



La CCVH fête ses 10 ans en 2024, pourriez-vous résumer ces 10 années en quelques mots ?

Il est toujours difficile de résumer 10 ans en quelques mots mais je retiendrai le regroupement de deux territoires et puis cette organisation nouvelle avec les 25 puis 26 communes.

Il a fallu dépasser notre culture historique pour structurer ce nouvel ensemble dans un environnement mouvant. Il s'est effectivement passé beaucoup de choses, notamment la loi NOTRe les premières années qui a impliqué la prise de nouvelles compétences et nous a contraint à « grandir » parfois malgré nous. Cette extension de compétences impose plus de moyens, de personnel etc. Puis il y a eu la période covid compliquée à gérer avec des incidences économiques bien sûr, mais aussi sur le fonctionnement interne.

Pensez-vous que l'action intercommunale est à présent bien identifiée par tous ?

Les communautés de communes ont à peine plus de 20 ans et malgré tout... elles sont mieux connues que les premières années c'est certain, mais pas par tous. On a toujours beaucoup d'effort à faire au niveau de la communication, à la fois auprès des habitants mais aussi auprès des élus. L'organisation des communautés de communes fait que l'on a 45 délégués (60 en comptant les sup-pléants), tous siègent aussi dans les conseils municipaux.

Mais arriver à ce que l'information soit transmise vers leurs collègues élus n'est pas simple. Vers le grand public non plus. Pour autant, nous sommes bien conscients de cela et essayons de mettre plus d'outils de communication en place ces dernières années. Ces efforts nous permettent d'être mieux identifiés même s'il reste du chemin à parcourir.

C'est votre deuxième mandat à la Présidence de la CCVH, en quoi ce deuxième mandat diffère du premier ?

Il ne diffère pas beaucoup puisqu'on est sur la même périmètre. Malgré la période Covid sur le début du mandat, c'est moins compliqué que sur le 1^{er} mandat. En effet, au cours du 1^{er} mandat, après la fusion, c'était quand même 2 territoires qui ne se connaissaient pas très bien, qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble. Il y avait donc des appréhensions

ou des méfiances entre les communes ou entre les secteurs. Créer un siège administratif au milieu du territoire, avoir une organisation territoriale différente a permis d'unifier les pratiques.

Le challenge du 2^{ème} mandat est l'intégration de la compétence sociale à l'échelle intercommunale et la fusion des CIAS. C'est l'intégration d'une centaine de salariés avec une organisation sur un grand territoire et sur des métiers compliqués dans un contexte économique difficile. Cette nouvelle compétence est pour moi le grand événement, cela implique des complexités de gestion et d'organisation. Excepté ce nouveau champ d'intervention, nous avons à présent l'habitude de travailler ensemble, le périmètre et les équipes bien structurés et cela se passe plutôt bien.

Quels ont été les temps forts de cette première moitié de mandat ?

Comme je le disais précédemment, il y a eu la période covid avec tout ce que cela a impliqué. Dès 2020, c'est la prise de compétence sociale sur le CIAS avec l'audit, la restructuration, l'organisation territoriale. Pour moi ce sont vraiment des temps forts.



Phillippe Lagarde

Président de la
Communauté de
Communes de la
Vallée de l'Homme

Bien sûr, le lancement physique du projet de la Vélo Route Voie Verte sur cette 1^{ère} partie de mandat est aussi un temps fort. Même s'il y a eu d'autres sujets, ce sont les événements majeurs de ces 3 dernières années.

La CCVH mène beaucoup d'actions en faveur de la préservation de l'environnement, c'est un choix assumé ?

Oui, c'est dans notre fibre et c'est l'image que l'on donne à voir et je m'attache à développer cette image. Bien sûr nous sommes sur un territoire touristique très fréquenté, évidemment nous avons des entreprises et un certain tissu économique. Nous sommes aussi labélisés Grand Site de France, nous venons de réaliser un Atlas de la Biodiversité, ce n'est pas par hasard. Nous l'avons vu dans la construction de notre PLUi, nous vivons dans des zones préservées et protégées de toute part. Donc évidemment que l'on doit préserver ce territoire. Et en même temps la préservation n'est pas incompatible avec le développement. Nous vivons sur un territoire occupé depuis des milliers d'années, on continue à y habiter, y travailler et se développer mais en intégrant cette dimension environnementale. Je pense qu'il vaut mieux l'assumer que de la subir.

La vélo route Voie Verte est-elle le projet phare du mandat ?

Si on se place d'un point de vue des efforts consentis, on est sur presque 5 millions d'euros même si on bénéficie de beaucoup de subventions, et c'est quand même un dossier sur lequel nous travaillons depuis 7 ans. Voir l'aboutissement aujourd'hui de cette première phase, c'est un temps fort évident. Il y a beaucoup d'autres projets ou réalisations mais celui-là reste le plus important en termes d'investissements.

Communes, communauté de communes ? Quelle est la place de chacun ?

J'ai le même discours depuis 15 ans : nous ne sommes pas en concurrence, nous sommes complémentaires. Aujourd'hui c'est bien compris par les communes, la communauté de communes c'est la plus-value des communes c'est-à-dire la capacité à faire ce que les communes ne peuvent pas faire toutes seules.

C'est mutualiser, accompagner des projets structurants pour le territoire ou les porter directement en restant vigilant à ce que les communes continuent à exister par elles-mêmes, notamment pour l'animation de leur territoire.

Chacun est dans son rôle. Les communes ne pourraient pas faire sans la communauté de communes et inversement.

La CCVH avec le CIAS emploie près de 200 personnes, vous sentez-vous à la tête d'une entreprise ?

Oui, complètement. J'ai géré beaucoup d'entreprises dans mon parcours professionnel : on gère des budgets, on gère des carrières, on gère des organisations territoriales, on a des comptes à rendre donc il faut que l'on soit structuré pour cela.

Aujourd'hui nous avons la dimension d'une PME en termes de budget, de nombre de salariés, on a des comités techniques comme les entreprises de plus de 50 salariés, on est dans un dialogue social avec les syndicats.

Nous gérons un budget de plus de 10 millions d'euros alors qu'au départ nous étions sur des budgets 5 fois inférieurs. Il serait dangereux de ne pas considérer que c'est une même gestion bien qu'il s'agisse d'établissements publics. Sans cette approche nous risquerions d'aller au-devant de grandes difficultés organisationnelles, voire financières.

Quelle est votre ambition pour la deuxième partie du mandat ?

Que ce soit à la mairie ou à la communauté de communes, j'ai toujours considéré que l'on se fixe une feuille de route en début de mandat et donc un cap à atteindre. Ce sera le renouvellement du label Grand Site de France en 2026 par exemple, ou la poursuite des grands dossiers engagés en 2014 et puis en 2020.

J'ai toujours conscience que le mandat a une durée de 6 ans. Pour moi il faut absolument que les dossiers engagés en début de mandat aient avancé le plus possible. Cela ne veut pas dire que tout sera abouti mais en tout cas c'est le fil conducteur. Mon « leitmotiv » a toujours été « dire ce que l'on va faire, et faire ce que l'on a dit » et rendre des comptes à la fin.

Vous êtes Président de la Communauté de communes et Président du conseil des collectivités du Grand Site de France Vallée de la Vézère, comment jonglez-vous avec ces différentes casquettes ?

Je me sens très à l'aise dans ces missions parce que pour moi elles sont complémentaires et imbriquées. Président ou non, ce qui est important est d'être acteur dans les deux instances (Grand Site et CCVH) pour qu'elles travaillent ensemble.

Parfois même je ne sais plus si c'est une action dans le cadre du conseil des collectivités, si c'est une action spécifique à la CCVH, d'ailleurs souvent les deux sont complémentaires.

On engage des actions, la CCVH ou les 4 Communautés de communes de la Vallée Vézère ou le PIP (structure porteuse du Grand Site) qui sont dans le programme d'actions du Grand Site et en même temps dans notre projet communautaire. Je navigue très bien entre les deux et je pense qu'il est nécessaire d'avoir ce regard croisé.



© InstapadesStudio

NOTRE TERRITOIRE

Évolution géographique	4
Plus de femmes au sein de l'exécutif	4
Comprendre l'intercommunalité	5

ANTICIPER

Le Plan Climat Air Energie Territorial	6
2023, l'année du bilan à mi-parcours	6
Grand site de France Vallée Vézère : un véritable projet de territoire	7

SE DÉPLACER

Un plan pour des mobilités différentes accessibles à tous	8
Faire du vélo en vallée Vézère	8
Un nouveau service : le transport à la demande	9

VALORISER

Les aides aux entreprises	10
Pays Périgord Noir : des actions mutualisées	10
L'office de Tourisme proche de vous	11
Inauguration de l'espace Trail Lascaux Vézère	11
Favoriser un tourisme responsable	11

ACCOMPAGNER

Les espaces France Services	12
Soutien numérique pour les seniors	12
Un service de rénovation de l'habitat	13

EVEILLER

Un nouveau lieu d'accueil Enfants Parents au Bugue	15
Apprendre à nager aux enfants	15
Des espaces pour nos adolescents	15

PRENDRE SOIN

CIAS : des services harmonisés pour les plus fragiles	16
Contrat local de santé : un partenariat renouvelé	16
Dire adieu aux polluants	17

AMÉNAGER

Une SIL harmonisée sur toutes les communes	18
Déploiement de la fibre	18
Réfection de la voirie	19

PROTÉGER

Les élus sensibilisés à la protection des habitats naturels	20
Le réseau d'ambassadeurs de la biodiversité	20
Les outils pédagogiques biodiversité	21
L'évènement «Printemps de la Biodiversité»	21

EQUIPER

Gymnase du Bugue	22
Vélo route voie-verte : un chantier complexe	22
Bureaux rénovés pour le CIAS et les services techniques	22
Travaux au conservatoire de musique	22
Aménagement de l'Espace France Services au Bugue	22

GÉRER ET COOPÉRER

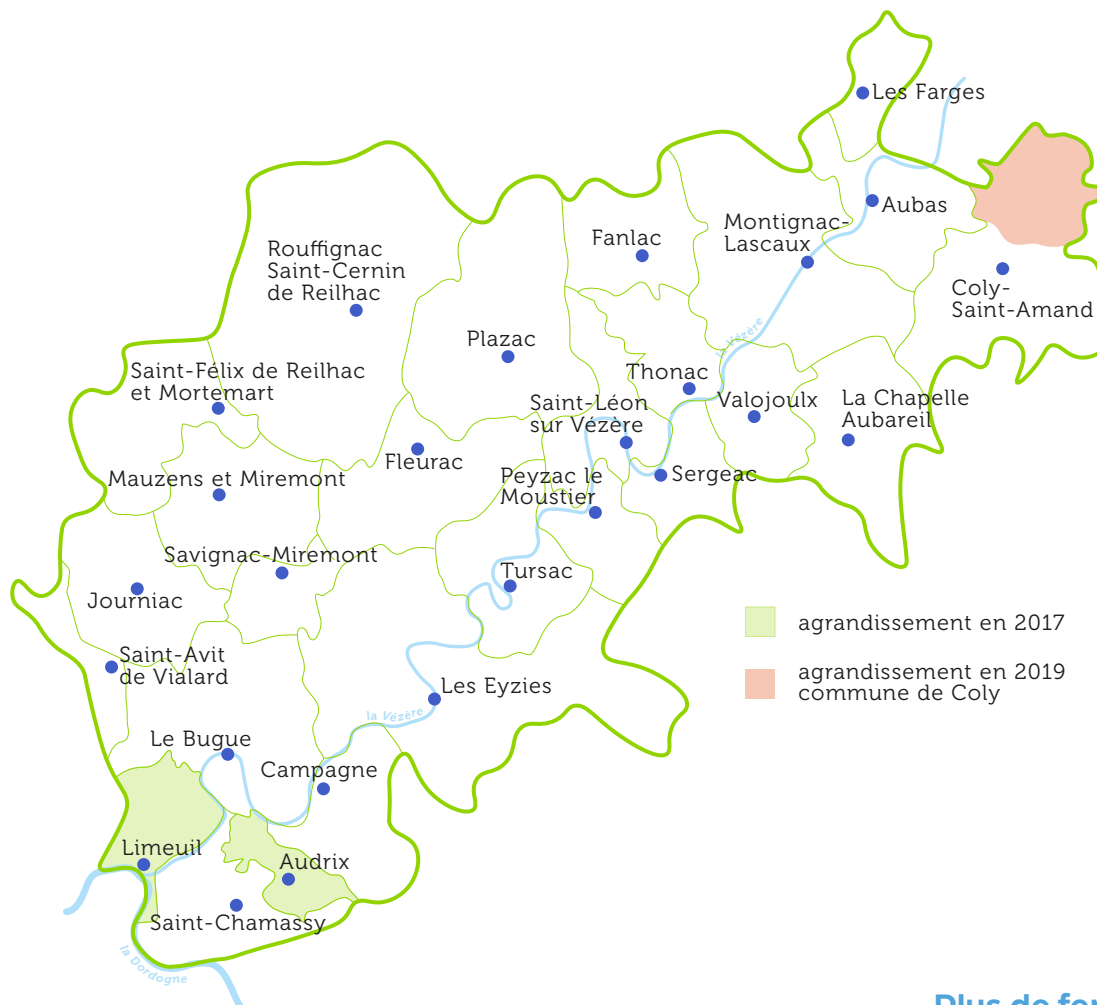
Budget annuel de fonctionnement	23
Soutien aux projets communaux	23

NOTRE TERRITOIRE

La Communauté de communes vallée de l'Homme fête cette année son 10^{ème} anniversaire. Née de la fusion des EPCI Terre de Cro-Magnon et Vallée Vézère en 2014, le territoire intercommunal s'est agrandi une première fois en 2017 avec les communes de Limeuil et Audrix, puis en 2019 avec Coly - de la commune nouvelle Coly-Saint-Amand. Depuis sa création, le nombre de communes reste pourtant identique (26) grâce aux communes nouvelles de Coly-Saint-Amand et Les Eyzies.

Du fait des extensions de périmètre, la population a évolué. A périmètre constant, la population baisse légèrement. L'attractivité de notre territoire et les arrivées de nouveaux habitants permettent de limiter les effets de l'écart défavorable entre les décès et les naissances.

Comme dans le reste du département de la Dordogne, la population vieillit. L'accompagnement de cette population sera un enjeu essentiel dans les prochaines années. Il faut également poursuivre les efforts pour apporter les services nécessaires aux jeunes et aux familles, cela participe au renforcement de l'attractivité des communes.



Représentation des communes et transparence

Les 26 communes sont représentées au sein de l'organe délibérant de la communauté de communes, le conseil communautaire. Le nombre de représentants (45), prévu par la loi, dépend de la population de la commune. Tous les maires, ou leur représentant, siègent aussi dans le bureau communautaire.

Dans un souci de plus de transparence, les 350 élus des communes sont informés des sujets traités et délibérés par l'organe délibérant. Ils peuvent ainsi suivre les dossiers de la communauté de communes. Chaque commune reçoit régulièrement un rapport d'activités complet et **une lettre d'information est adressée chaque trimestre à tous les élus des 26 communes membres.**

Les communes sont ainsi plus impliquées dans la vie intercommunale.

2014 : 26 communes / 503 km² / 15 401 hab.



2023 : 26 communes / 528 km² / 16 072 hab.

Plus de femmes au sein de l'exécutif depuis 2020

La parité Hommes/Femmes progresse au sein du conseil communautaire : de 27 % en 2014, les femmes représentent à présent 37 % de l'organe délibérant.

C'est au niveau de l'exécutif que la progression est la plus forte, une seule élue assurait des fonctions de vice-présidente en 2014, aujourd'hui 5 des 12 membres de l'exécutif sont des femmes.

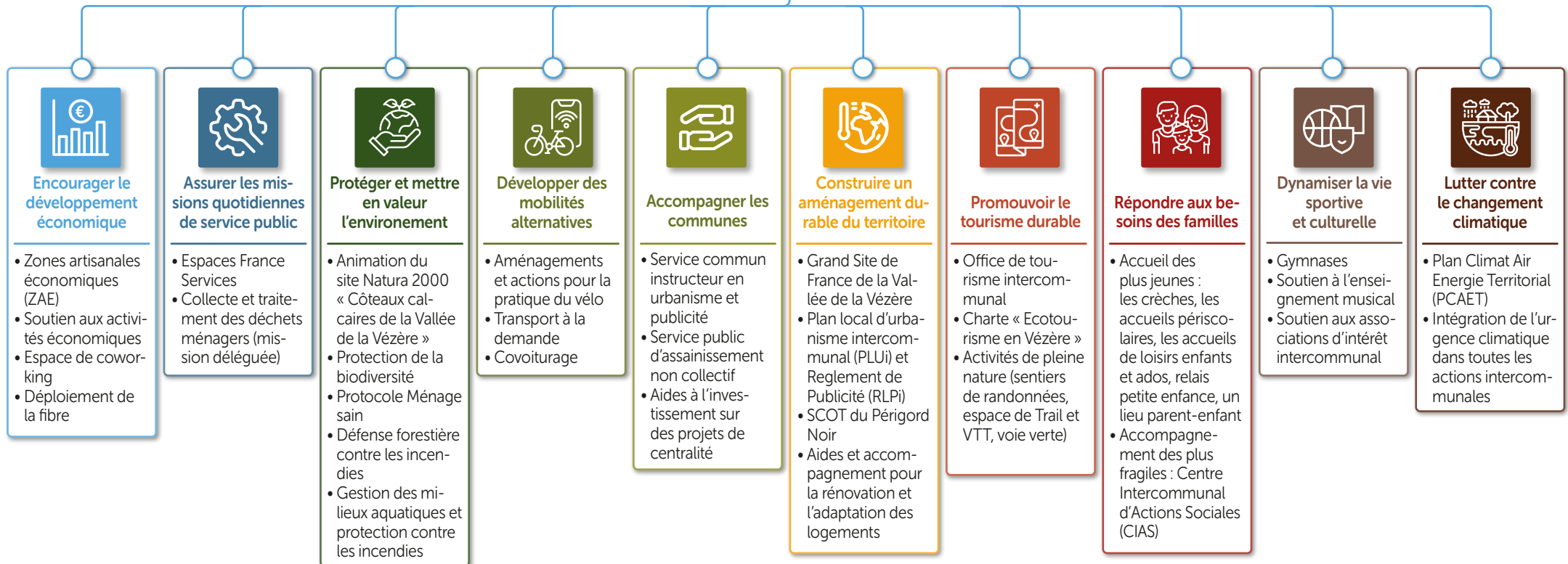


QUELLES SONT LES MISSIONS DE

Les missions de la CCVH, harmonisées en 2014 ont été élargies depuis par la loi et les volontés politiques : gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations, instruction des autorisations d'urbanisme et de publicité, aménagement numérique, action sociale, mobilité, France Services, défense forestière contre les incendies, accompagnement à la rénovation de l'habitat. Depuis le début du mandat, les élus portent des projets de territoires inscrits

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

dans des documents stratégiques comme le Plan Climat Air Energie Territorial ou le projet Grand Site de France de la Vallée de la Vézère, pour un développement durable du territoire. Il s'agit de prendre nos responsabilités collectivement pour la lutte contre l'urgence climatique qui s'accélère et anticiper ensemble les adaptations indispensables. L'intercommunalité, avec ses communes membres, est donc un acteur central qui gère des services publics pour les habitants et porte des projets ambitieux.





Parole d'Élu

Le PCAET est un formidable outil à notre disposition. C'est la matrice visant à orienter dès aujourd'hui mais avec une vision de long terme, nos politiques publiques, en prenant en compte les enjeux majeurs du dérèglement climatique qui s'impose à nous et nous oblige : la nécessaire sobriété à intégrer dans nos quotidiens, la question des mobilités sur notre vaste territoire, l'adaptation des activités économiques, le tout inscrit dans notre environnement local (terre-air-eau) que beaucoup nous envient.

Le PCAET est donc un vecteur de renforcement de la coopération. Le rappel à ce plan lors de nos travaux à l'échelle du Pays de Périgord Noir est un atout majeur,

nous permettant d'être force de proposition tout en consolidant notre ingénierie propre à la CCVH.

Le PCAET nous permet de relever le défi de l'attractivité, pour les jeunes et les nouveaux arrivants, en apportant des réponses adaptées, concrètes et faciles à mettre en œuvre. Ces actions sont nécessaires pour casser les prévisions catastrophes qui tendent vers +6° en moyenne si l'on ne change rien et nous permettre d'espérer continuer à vivre dans un pays désirable pour encore de nombreuses générations.



Roland DELMAS, Vice-Président
Développement durable

Le Plan Climat Air Energie Territorial

Il a été élaboré en 2018/2019 pour des actions ciblées entre 2020 et 2025 sur notre territoire. La très grande majorité des enjeux locaux y sont traités. **L'idée est de limiter les actes à l'origine de l'augmentation de la température mais aussi de s'adapter au changement inéluctable.** Ce plan ne repose pas simplement sur les actions menées par la CCVH, il regroupe aussi des projets menés par des partenaires locaux.

Il vise principalement :

- la limitation de la consommation d'énergie dans les bâtiments, notamment celle du fioul qui produit beaucoup de gaz à effet de serre
- le développement des énergies renouvelables qui sont les énergies de demain
- la limitation de l'usage de la voiture "solo" qui se traduit notamment par l'encouragement à la pratique du vélo ou au covoiturage
- l'accompagnement du monde agricole dans l'adaptation de leurs pratiques
- l'activation d'une politique de tourisme durable à travers l'office de tourisme
- la préservation de la ressource, qu'il s'agisse de l'eau, des forêts, des espaces naturels sensibles ou moins sensibles

2023, l'année du bilan mi-parcours

Le plan d'actions du PCAET est aujourd'hui à mi-parcours. Commencé en 2020, il prendra fin en 2025, non parce qu'il n'y aura plus besoin de politique de transition énergétique et écologique sur le territoire, mais parce que ce sera le moment de faire un bilan complet du plan, de mettre en lumière les réussites et les échecs avant de relancer une large concertation afin d'établir un nouveau plan pour les années à venir.

A ce jour, la grande majorité des actions sont avancées ou tout au moins initiées. Plusieurs actions ont été mises en place avec un vrai succès :


- Création du service Périgord Noir rénov', service gratuit et neutre de conseils et d'accompagnement sur les travaux de rénovations énergétiques
- Soutien des déplacements à vélo pour une autre mobilité, aménagement de la vélo route voie verte
- Protection de la ressource avec un bilan de la biodiversité du territoire, des actions de protection avec les propriétaires en zones sensibles, sensibilisation du public
- Accompagnement des agriculteurs par la chambre d'agriculture dans leur projet de transition.
- Animation de la charte locale d'écotourisme
- Accompagnement des communes dans la démarche « Nettoyage sain » avec HSEN
- Mise en place des écogestes au sein des services



Plan Climat | Vallée de l'Homme Air Énergie Territorial 24

Des objectifs chiffrés d'ici 2030 :

-27% 
d'émissions de gaz
à effet de serre

37% 
de production
d'énergies renouvelables

-16% 
de consommation
d'énergie

Anticiper, c'est avant tout avoir une gestion du territoire pour garantir sa préservation à long terme. Le label Grand Site de France, attribué par le ministère en charge de l'Environnement pour une durée de 6 ans renouvelable, vient distinguer cette gestion responsable.

« Un Grand Site de France, c'est un équilibre fragile. C'est pourquoi il nécessite une gestion active, de proximité, assurée par les collectivités locales, complément indispensable à la réglementation mise en œuvre par l'Etat. »



La structure porteuse du Grand Site de France Vallée de la Vézère est le Pôle d'Interprétation de la Préhistoire (PIP) avec une gouvernance spécifique.



Les élus locaux sont aux commandes grâce au conseil des collectivités locales qui réunit l'ensemble des 35 maires et les 4 présidents des Communautés de Communes du territoire du Grand Site de France Vallée Vézère. Cette instance, qui a pour objectif de fixer la stratégie, est présidée par Philippe Lagarde.

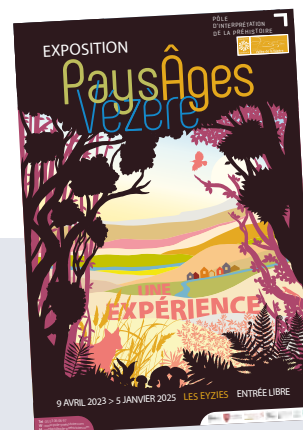
Le Grand Site de France Vallée de la Vézère : un véritable projet de territoire

Le « Grand Site de France Vallée de la Vézère » a été labellisé en janvier 2020.

Le Label obtenu en janvier 2020 implique une gestion durable du territoire avec un programme d'actions et un véritable projet pour le territoire issus d'un long travail concerté des élus, partenaires, habitants...

Le développement, la préservation, la gestion et la mise en valeur du Grand Site de France Vallée de la Vézère passent par un plan d'actions 2020-2026 qui s'articule autour de **6 axes structurants** :

- Restaurer, valoriser et partager les **paysages** singuliers de la vallée de la Vézère
- Préserver et qualifier l'**architecture**, l'**urbanisme** et le **patrimoine bâti**
- Maintenir, conforter et développer la **diversité agricole et sylvicole** pour des paysages ouverts et singuliers
- Favoriser et développer un **tourisme** basé sur la découverte sensible du site et respectueux de l'environnement
- Concilier la qualité des paysages, les ressources du territoire et l'appropriation des habitants pour une **transition énergétique durable**
- Renforcer le **partage** et la **transmission** du projet de territoire Grand Site de France



Quelques exemples d'actions réalisées

- Le Guichet Unique, instance se réunissant une fois par mois pour accompagner les porteurs de projets de construction ou rénovation en amont du dépôt du permis de construire
- Le Guide de Coloration du Bâti, qui permet d'orienter les porteurs de projet dans leur choix de couleur de façades ou menuiseries et qui est annexé au PLUi.
- Les dégagements de falaises réalisés sur les Eyzies ou Saint Léon sur Vézère.
- Des travaux sur la forêt, le feuillard, la lauze, le petit patrimoine... mais aussi la transition énergétique, la mobilité et le tourisme...



Pour mieux comprendre le Grand Site de France Vallée de la Vézère, le Pôle d'interprétation de la Préhistoire propose une immersion inédite dans le Grand Site de France Vallée de la Vézère : une nouvelle exposition-expérience « PaysÂges Vézère ». Accessible à tous et gratuite.

SE DÉPLACER

Se déplacer a un réel impact sur notre environnement. Les deux postes les plus consommateurs d'énergie et émetteurs de gaz à effet de serre sur la CCVH sont le résidentiel et le transport. 52 % des déplacements quotidiens se font sur des distances de 5 km ou moins. L'usage de la voiture individuelle est pourtant toujours prioritaire (70 %). Rendre les déplacements plus durables c'est répondre à des enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

La Vézère à vélo en 2024



Un Plan pour des mobilités différentes accessibles à tous

Suite à la Loi d'Orientation des Mobilités de 2019, la Communauté de Communes a décidé de prendre la compétence mobilité et de devenir Autorité Organisatrice de la Mobilité sur son territoire.

Par conséquent, l'intercommunalité a souhaité se doter d'un outil de stratégie et de planification de la mobilité. Cette étude a été réalisée par le bureau d'études Iter entre 2021 et 2023 : un travail co-construit avec le territoire, notamment par le biais d'enquêtes en ligne à destination des habitants et des visiteurs, d'ateliers participatifs et d'entretiens avec des élus et des socio-professionnels.

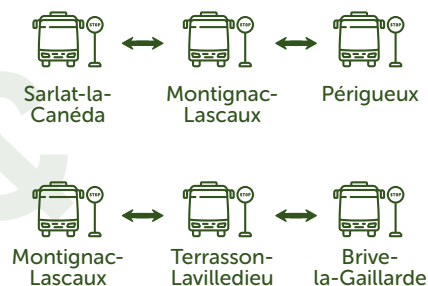
Il a permis d'établir un plan d'actions sur six années (2023-2029) découpé en quatre axes :

- ➡ le transport collectif
- ➡ les modes actifs
- ➡ les nouvelles mobilités
- ➡ la démobilité (éviter les déplacements)



Le réseau bus

Depuis 2021, la région Nouvelle-Aquitaine a lancé 2 lignes appelées les « Estivales » qui desservent le cœur de vallée et les nombreux sites touristiques, pour un tarif très accessible. Elle complète nos deux lignes régulières :



Faire du vélo en vallée Vézère

La Communauté de Communes travaille depuis plusieurs années à la réalisation d'une Véloroute Voie Verte, « La Vézère à Vélo ». Un premier tronçon entre Les Eyzies et Saint-Chamassy sera inauguré en juin.

Depuis l'été 2023, il est déjà possible d'emprunter des portions entre Les Eyzies et Le Bugue, et autour de Limeuil. **L'année 2024 sera une étape importante** grâce à l'ouverture de la passerelle reliant le Bugue à Limeuil. Ce sont 22 kilomètres d'itinéraires sécurisés à emprunter en famille. Il sera ainsi possible de relier les quatre communes des Eyzies, du Bugue, de Limeuil et de St-Chamassy (près du pont de Vic).

La suite de l'itinéraire est déjà à l'étude. Au total « La Vézère à Vélo » permettra de parcourir 60 km entre Saint-Chamassy et Aubas.

Elle fait partie d'un maillage dense de Véloroutes Voies Vertes. Au Sud, elle reliera la Véloroute Voie Verte de la Vallée de la Dordogne. Au Nord, elle sera connectée à la **Flow Vélo**, voie de renommée nationale qui part de l'île d'Aix en Charente-Maritime et rejoint Terrasson en passant par Thiviers. Elle sera prolongée jusqu'à Sarlat en 2024 via la commune de Coly-Saint-Amand. Une impulsion supplémentaire en matière de déplacements à vélo sur le territoire.



Témoignage d'Estelle, une habitante qui a utilisé le service de location longue durée de VAE

« J'ai loué ce vélo pour aller travailler (St-Chamassy - Le Bugue), d'abord pour tester l'électrique et aussi faire des économies de gasoil. Je suis sportive et cela s'est très bien passé, c'est très simple d'utilisation. J'ai ensuite acheté un VTT électrique pour lequel j'ai reçu l'aide de 200 € de la CCVH ce qui n'est pas négligeable. Cette location permet de découvrir le vélo électrique qui est très utile dans nos campagnes vallonnées. »

Louez des vélos à assistance électrique !

Plusieurs services sont à disposition des habitants pour les encourager à la pratique du vélo :

- Un pass habitant sur les stations libre service
- Un service de location longue durée d'un VAE (15j - 1 ou 3 mois) : 210 locations en 4 ans
- Une aide à l'achat (100 à 200€) : 38 081 € versés depuis 2020



Et Bientôt :

- Lancement du service de transport à la demande en 2024
- Fête d'inauguration du premier tronçon de la VéloRoute Voie Verte au Bugue, Samedi 15 juin 2024
- Actions pour encourager le covoiturage
- Bourse aux vélos

Quelques Chiffres

4
stations
libre service

1335
utilisateurs
depuis 2018

18
vélos
à disposition

1207
utilisateurs
réguliers



Un nouveau service : le transport à la demande

Faible densité de population, habitat dispersé, mobilité difficile, les territoires ruraux sont particulièrement complexes à desservir par les moyens traditionnels de transport public. C'est pour cette raison que la voiture reste le moyen de transport plébiscité. Mais que faire lorsque vous n'avez pas de véhicule, pas de permis de conduire ou que vous n'êtes plus en capacité de conduire ? Une des solutions est le Transport A la Demande (TAD). Il s'agit d'un mode de transport public de proximité, à mi-chemin entre l'autobus et le taxi.

Comment cela fonctionne-t-il ? La prise en charge des habitants ayant des difficultés à se déplacer, se fait à la porte de leur domicile. Une mutualisation des trajets est réalisée par le chauffeur en fonction des réservations. Les utilisateurs sont ensuite déposés dans l'un des trois centre-bourg du territoire (Montignac-Lascaux, Le Bugue et Rouffignac) à des arrêts préalablement définis (exemple : place du marché, place du bourg, maison médicale, zone commerciale).

A ce jour, les modalités de fonctionnement (jours de fonctionnement du TAD, points d'arrêts, coût du trajet, horaires) sont en cours de réflexion.

Ce service sera mis en place par la Communauté de Communes en 2024.

VALORISER

Valoriser le territoire passe entre autres par l'accompagnement de son développement économique. Selon la loi NOTRe du 7 août 2015, ce développement repose essentiellement sur la Région et l'Intercommunalité. La région se voit attribuer un rôle de coordination. Elle définit la stratégie et contractualise avec les communautés de communes qui peuvent alors agir dans le cadre de cette stratégie régionale.



Parole d'Élue

Notre communauté de communes n'a pas vocation à accueillir de lourdes industries. En revanche le maintien du tissu économique, la transmission des TPE et PME, le développement et la diversification des activités, nécessitent un travail sur le foncier. Nous agissons en ce sens en proposant des terrains accessibles et augmentant la capacité de nos zones d'activités. L'espace coworking La Tuyauterie à Montignac permet aussi de développer certaines activités autrement.



Sylvie COLOMBEL, Vice-Présidente
Economie et finances

Aides covid

Lors de la pandémie du COVID, la Communauté de Communes a souhaité accompagner les entreprises dans cette période si difficile, essentiellement des TPE qui ont perdu une part importante de leur chiffre d'affaires. Au total, **105 professionnels ont pu bénéficier d'un soutien financier direct pour une enveloppe globale de 105 700€**. Les élus ont également fait le choix d'abonder un fonds géré par Initiative Périgord pour apporter des prêts aux entreprises en difficulté.

Aides énergie

En 2022, dans un contexte de crise énergétique et d'augmentation des prix, la collectivité a souhaité apporter son soutien aux entreprises. Quinze commerces volontaires ont réalisé un diagnostic énergétique (réalisé par les chambres consulaires et financé par la CCVH) et ont pu bénéficier d'un coup de pouce exceptionnel pour le paiement de leur facture. **Une enveloppe totale de 30 000€**.

Pays Périgord noir : des actions mutualisées

Le Pays du Périgord Noir est un territoire de projet qui s'appuie à la fois sur les bassins de vie et les bassins économiques. Il regroupe six communautés de communes (dont la CCVH) et porte des projets communs, notamment sur le volet économique.

Quelques exemples...

La **Bourse des Locaux Vacants d'Entreprise (BLVE)** lancée en septembre 2022. Cet outil numérique vise à améliorer l'accessibilité au foncier économique en recensant le plus largement possible les biens (terrains nus ou viabilisés, bâtiments commerciaux, industriels, friches...).

Avec la Région Nouvelle-Aquitaine et le Conseil Départemental, les 6 EPCI se mobilisent financièrement en proposant un dispositif d'aides financières dans le cadre de l'Action Collective de Proximité (ACP) : **des aides aux investissements aux artisans et commerçants** pour les accompagner dans leur **modernisation et transition**.



Bourse des locaux vacants d'entreprises

Aide à l'installation d'entreprise

Dans le contexte actuel de limitation des zones à urbaniser, l'enjeu du foncier économique est essentiel. Même si la Vallée de l'Homme n'a pas vocation à accueillir de grosses entreprises industrielles, elle doit pouvoir faciliter l'accueil, l'installation et la structuration de TPE ou PME.

- Travaux de réseaux et voirie sur la Zone d'Activités Economique de Rouffignac en 2022
- 4 nouvelles parcelles proposées à la vente à un tarif accessible
- Volonté d'agrandir la ZAE en procédant à l'achat de nouvelles parcelles
- La ZAE du Bareil à la Chapelle Aubareil a également été étendue pour permettre de nouvelles implantations



Parole d'Élue

2023 a été une très belle année sur le plan de l'accueil touristique en Dordogne, notre département ayant retrouvé l'affluence de la période avant Covid. La Vallée de la Vézère a largement profité de cette fréquentation et d'une belle promotion avec l'arrivée du Tour de France féminin à Montignac-Lascaux. Poursuivant notre objectif de mise en place d'un tourisme durable et responsable, nous pouvons nous réjouir du développement des activités de pleine nature avec notamment une partie de la Voie Verte « La Vézère à Vélo » entre le Bugue et les Eyzies et la création d'un parcours Trail.

Marie-France PEIRO, Présidente de l'Office de Tourisme Lascaux Dordogne, Vallée Vézère



Parole d'Élue

La CCVH et l'Office de tourisme sont résolument engagés dans une démarche de tourisme durable qui va de pair avec les objectifs que nous nous sommes fixés à travers la labellisation « Grand Site » de notre territoire. Ce tourisme se veut respectueux de notre environnement tout en proposant aux habitants comme aux visiteurs la découverte de nos richesses. Les paysages sont la première motivation à venir visiter la vallée. Aussi, depuis la création des sentiers de randonnées, l'offre s'est largement développée : circuits VTT, cyclo-touristiques, trail et voie verte.

Anne ROGER, Vice-Présidente
Tourisme et communication



L'office de tourisme : proche de vous

Renouvelée en 2022, la convention d'objectifs établie entre l'Office de Tourisme Lascaux-Dordogne, Vallée Vézère (OTLDVV) et la communauté de communes est notamment axée sur l'amélioration de l'accueil et l'information dans les bureaux d'information touristique du territoire, le renforcement de la promotion et communication de la destination, ainsi que la dynamisation de la collecte de la taxe de séjour. Cet engagement a porté ses fruits avec l'obtention pour l'OTLDVV du label « Qualité Tourisme » en 2022 et le classement national en catégorie 1 en 2023. Ces reconnaissances attestent notamment de la qualité des services d'accueil et de conseil dispensés par les conseillers en séjour dans les bureaux d'information. Dans la continuité de cette démarche, l'OTLDVV a lancé un projet d'envergure : **la refonte complète de son site internet**. Ce projet vise à offrir aux visiteurs une expérience en ligne à la hauteur de la richesse et de la diversité de la destination. Grâce à une interface moderne et épurée, les utilisateurs peuvent désormais facilement accéder aux informations pratiques du territoire : www.lascaux-dordogne.com

Pour 2024, le renouvellement de la collaboration avec l'Office de Tourisme de Sarlat Périgord Noir et du Pays de Fénelon se concrétise par la 3^{ème} édition du Magazine Intense Périgord Noir, conçu comme un véritable magazine d'inspiration. Un nouveau partenariat élargi est prévu en complément avec le Comité Départemental du Tourisme et l'Office de Tourisme Périgord Noir Vallée Dordogne, autour de nombreux projets visant à assurer la promotion des activités touristiques des territoires.

En parallèle, à travers son calendrier d'animations, l'OTLDVV continue de **mettre en lumière les villages et la passion des producteurs et artisans locaux** grâce aux programmes estivaux des Savoir-Faire aux Rendez-Vous et des visites guidées.

Enfin, l'OTLDVV œuvre activement pour une meilleure collecte de la taxe de séjour. Cette démarche vise à garantir que les retombées de cette taxe bénéficient au développement et l'amélioration des services touristiques locaux, consolidant ainsi la renommée de notre destination.

Inauguration de l'espace TRAIL Lascaux Vézère

- Ouverture de parcours TRAIL en 2023
- 12 parcours TRAIL avec des départs sur 5 communes : Le Bugue, Les Eyzies, Rouffignac, St-Léon et Montignac-Lascaux - points de départ des parcours VTT
- Différents niveaux de difficultés - Distances de 8 à 28 km
- 170 km de chemins nouvellement balisés
- 150 participants à la course inaugurale du 8 octobre à Saint-Léon-Sur-Vézère

Favoriser un tourisme responsable

La Vallée Vézère accueille chaque année près d'un million de visiteurs. Cette fréquentation a un impact sur notre territoire, ses ressources et sa population. Pour préserver son environnement, les acteurs locaux publics et privés ont décidé de s'associer pour un tourisme responsable.

Accompagnée d'un bureau d'étude environnemental, d'un cabinet de communication et de 5 professionnels volontaires, la communauté de communes a élaboré une charte locale « Ecotourisme en Vézère » en 2020. **Elle offre la possibilité de faire reconnaître l'engagement des acteurs du tourisme.**

Aujourd'hui, elle rassemble une quinzaine d'acteurs (sites, hébergements, activités de loisirs, producteurs) répondant à 24 engagements environnementaux précis.

Et Bientôt : Une randonnée VTT & TRAIL loisir
au Bugue le 13 octobre 2024

ACCOMPAGNER

Accompagner tous les habitants est une mission centrale d'un établissement public tel que la communauté de communes. Dans une société où la dématérialisation est devenue la règle, nombre de personnes ont besoin d'être aidées. Des services intercommunaux assurent ces missions et remettent l'accompagnement humain au cœur du service public.



Parole d'Élu

Dans nos milieux ruraux, la disparition des services publics est souvent pointée du doigt. Pourtant, les communes avec la communauté de communes, agissent pour que tous les habitants puissent être accompagnés dans leurs démarches. Les Espaces France Services ou Périgord Noir Rénov', Espace Conseil France Rénov', sont de bons exemples en la matière. Ces agents intercommunaux apportent un réel soutien, chacun dans leur domaine, aux habitants de toutes nos communes.



Serge LEONIDAS, Vice-Président
Administration générale

Les espaces France Services

Les deux villes principales de la CCVH sont aujourd'hui équipées d'un Espace France Services. A Montignac-Lascaux, le service a remplacé le Relais de Service au Public géré auparavant par la mairie et toujours dans les locaux de l'hôtel de ville, tandis qu'au Bugue un nouveau local a été aménagé dans le bâtiment de la médiathèque Gérard-Fayolle en 2022.

Ces espaces permettent de maintenir un service public local de qualité : une information de proximité et un accompagnement des habitants dans leurs démarches de la vie quotidienne. L'accueil est assuré par quatre agents qui informent, guident et accompagnent les publics. Afin de faciliter le traitement des demandes, les espaces France Services collaborent avec un réseau de partenaires nationaux en présentiel sur RDV ou bien à distance : les caisses de retraite, l'ADIL, la Caisse d'Allocations Familiales de la Dordogne, Pôle Emploi, La Mission Locale, Info-droit, les services des Finances Publiques, ...

Les France services du Bugue et de Montignac-Lascaux déploient une multitude d'offres administratives propres au tissu local, que la communauté de communes Vallée de l'Homme finance avec l'aide de l'État.

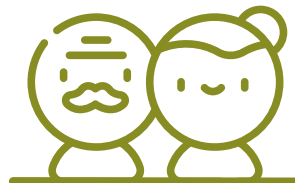


**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**



5068
demandes d'accompagnement ont été enregistrées
sur nos espaces France Services en 2023.

45% des usagers ont



+ de 62 ans



Soutien numérique pour les séniors

A l'ère du digital et de la dématérialisation, nos aînés se retrouvent souvent confrontés à de nombreuses difficultés dans le domaine de l'accès numérique. Depuis plus de 6 ans, la communauté de communes et le CIAS proposent des ateliers numériques gratuits pour les plus de 60 ans. Encadrés par un animateur, ces ateliers permettent de maîtriser les fondamentaux du numérique comme découvrir les nouveaux moyens de communication et apprendre à faire les démarches administratives en ligne. L'animateur se déplace directement à domicile afin de pallier au problème de mobilité que peuvent rencontrer les personnes âgées.



5
conseillers habitats
pour le Périgord Noir



3500
ménages
accompagnés
depuis 2022



3000
dossiers engagés

40 M€
de travaux réalisés
sur notre territoire

18 M€
de subventions mobilisées
dont 25% de la « CCVH »



Témoignage de Félix et Lucie, habitants de Saint-Léon sur Vézère, sur l'accompagnement Périgord Noir Rénov' :
« J'ai récupéré cette maison de ma grand-mère. Ce n'était pas une maison habitable pour l'hiver, donc, les travaux ça allait de soi. On a vu que Périgord Noir Rénov' était juste à côté à Montignac, donc on a pris un premier contact [...] Notre conseiller est venu visiter notre maison. [...] Ça a été très bénéfique car on tombe sur des professionnels, ils savent de quoi ils parlent, c'est leur métier. Il y a toute cette aide là mais aussi la partie montage de dossier, de subventions, de papiers qu'il faut remplir aux artisans avant et après travaux. »



Un service de rénovation de l'habitat

La communauté de communes Vallée de l'Homme, en partenariat avec les communautés de communes du Périgord Noir, a créé un service pour la rénovation de l'habitat : Périgord Noir Rénov'.

Ce service public local gratuit, **Espace Conseil France Rénov'**, fonctionne avec des conseillers spécialisés qui accompagnent les habitants dans tous les projets de rénovation de l'habitat : réhabilitation des logements insalubres, ravalement de façades ou des devantures, travaux d'adaptation du logement et bien sûr les travaux de rénovation énergétique. Les conseillers apportent des conseils techniques et administratifs, se rendent à domicile pour les projets qui le nécessitent.

Agréés **Mon Accompagnateur Rénov'** et auditeurs RGE, ils peuvent assurer la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les propriétaires tout au long du parcours de rénovation. Le recours à un Mon Accompagnateur Rénov' est obligatoire pour tout ménage souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique d'ampleur depuis le 1^{er} janvier 2024. Cette mission bénéficie de Ma Prime Rénov' au même titre que les travaux. **Sous conditions de ressources, des aides locales complètent les dispositifs nationaux.**



Attention aux fraudes

La rénovation énergétique est un secteur fortement soumis à la fraude. Au niveau local, de nombreux cas de ménages démarchés par téléphone ou en porte à porte se retrouvent engagés dans des travaux avec des entreprises peu scrupuleuses et avec des conséquences parfois graves. Un seul conseil : contactez Périgord Noir Rénov' pour un conseil neutre et avisé avant tout engagement au **05 53 45 44 62**.

1^{ère} édition de la journée de l'habitat organisée en 2023

Plus de 30 exposants ont présenté leur savoir-faire à un public en recherche de conseils pour réaliser des travaux d'amélioration de leur logement à la salle des fêtes de Montignac le 16 septembre 2023.

Une réussite pour cette première édition qui a vocation à être renouvelée **au Bugue en 2025**.

D'ici là l'équipe de Périgord Noir Rénov' organisera des **Apéro Rénov'** pour échanger avec les professionnels sur les nouveaux dispositifs d'aides.



ÉVEILLER

Si la politique en matière d'enfance est historiquement très active sur le Montignacois, le secteur du Bugue a connu une évolution plus lente. L'enjeu lors de la création de la communauté de communes de la Vallée de l'Homme a été de proposer des services de qualité pour tous les habitants. Après 10 années, l'objectif a été atteint et les familles de toutes les communes peuvent bénéficier de services de qualité à une distance raisonnable.



1,6 M d'€

Budget enfance en 2023



de financement
de la Caisse d'allocations
familiales
de la Dordogne



51

professionnels
de l'enfance

Les Relais Petite Enfance

Pour les familles, un lien avec les assistant(e)s maternel(le)s.
2 relais petite enfance, 45 assistant(e)s maternel(le)s, 162 places

Les crèches

Plus qu'un simple mode de garde, un lieu de vie et de sociabilisation.
2 crèches, une au Bugue et une à Montignac-Lascaux, 36 places, 64 enfants inscrits



La ludothèque

Un espace ouvert à tous à la maison de l'enfance de Montignac-Lascaux, plus de 600 participants à la fête du jeu chaque année



La petite maison

Un nouveau service au Bugue géré par l'association La Petite Maison. 1 lieu parent-enfant

Les accueils de loisirs

Avant et après l'école, pendant les vacances scolaires pour tous les âges.
6 centres de loisirs extra-scolaires, 457 enfants inscrits. 12 accueils périscolaires dont trois gérés par la communauté de communes, 610 enfants inscrits



Eveiller les jeunes, c'est aussi leur faire découvrir de nouvelles expériences.

La communauté de communes favorise ces découvertes en soutenant les écoles, les associations sportives, culturelles, artistiques. Elle participe aussi à l'enseignement musical en finançant le Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne, une école de musique dynamique qui participe à l'animation de la vie locale.



Parole d'Élue

Concilier vie familiale et vie professionnelle, proposer des loisirs et accueils éducatifs aux jeunes générations et aux tout petits, accompagner les parents dans leur rôle de parent, l'action publique de la CCVH mène cette mission en faveur des habitants du territoire. Pour ce faire, de nombreuses structures et actions sont pilotées par la CCVH et par le tissu associatif local. Par ailleurs, l'objectif de faciliter l'apprentissage de la natation aux enfants des écoles élémentaires est atteint et l'action se poursuit. Les jeunes générations, citoyens de demain, un avenir pour notre territoire.



Florence GAUTHIER, Vice-Présidente
Enfance et Jeunesse

Un nouveau lieu d'Accueil Enfants Parents au Bugue

Soutenue par la CCVH depuis 2022 dans le cadre d'un partenariat, l'association « La petite maison » propose un lieu d'accueil des tout-petits de 0 à 4 ans, accompagnés par leur(s) parent(s) ou un adulte de leur entourage pour discuter, se rencontrer, découvrir, jouer, faire une pause, sortir de chez soi et passer des bons moments ! Autant d'activités qui renforcent le lien d'attachement.

Ce lieu complète l'offre d'accueil du jeune enfant et apporte un soutien à la parentalité. Il participe à l'éveil et à la socialisation de l'enfant et permet aux parents d'échanger avec des professionnels, de rencontrer d'autres parents et parfois de sortir de l'isolement.

Parallèlement au Lieu d'Accueil Enfants Parents, l'association porte également d'autres projets en lien avec la toute petite enfance et le soutien à la parentalité comme des ateliers d'éveil pour les 0/6 ans, des ateliers « papottes » pour les parents mais aussi des actions autour de la coopération et de la citoyenneté à destination des enfants, des adolescents et des adultes.

Apprendre à nager aux enfants

Pour répondre à un besoin du programme de l'Éducation Nationale dans lequel l'apprentissage de la natation est obligatoire, la CCVH s'est engagée à ce que les enfants des écoles du territoire bénéficient de cet apprentissage. Ce projet a été rendu possible grâce à la collaboration de la famille Kusters du camping le Paradis qui met à disposition sa piscine couverte.

Il se décline par :

- Des séances d'aisance aquatique ou « classe bleue » : 8 séances sur deux semaines pour les élèves de 4 à 6 ans
- Le projet natation dit classique pour les plus de 6 ans.

Sur l'année 2023, 8 écoles ont participé au projet (Les Eyzies, Tursac, Thonac, Montignac-Lascaux, Rouffignac, St-Léon-sur-Vézère et Aubas), dont 1 école hors territoire mais qui fait partie d'un regroupement pédagogique (Auriac-du-Périgord).

- 370 enfants ont bénéficié du dispositif
- Engagement de 48 000 € de la CCVH
- Reconduction de l'opération en 2024



Des espaces pour nos adolescents

Afin de répondre aux besoins des jeunes adolescents du territoire et proposer des actions de loisirs adaptés et d'éveil à la citoyenneté ; les accueils de loisirs de Rouffignac-Saint-Cernin et d'Aubas ont créé des espaces « jeunes ados ». Ces deux accueils proposent aux enfants de 11 à 15 ans, accompagnés d'animateurs jeunesse, de construire des projets et de traiter de sujets qui les intéressent. Sur les deux sites, une trentaine d'adolescents sont accueillis.



PRENDRE SOIN

Parole d'Élu

Dans le cadre du contrat local de santé, une charte de coopération intercommunale relative à l'uniformisation des mesures incitatives en faveur de l'installation des nouveaux professionnels de santé a été établie. Le but étant d'empêcher une mise en concurrence des territoires et d'adopter une vision qui dépasse largement l'échelon communal et intercommunal mais qui suit une vision de territoire. La CCVH pilote l'axe « Santé mentale » pour le Périgord noir. A ce titre, une journée « Environne-Mentale » a été organisée au Château de Campagne en octobre 2022 avec comme objectif d'informer et sensibiliser sur les questions de santé mentale et la déstigmatiser. D'autres actions sont mises en place notamment des formations à la prévention du suicide, des formations aux élus pour la gestion des situations de crises et la compréhension des mesures à prendre,

des formations auprès des professionnels de santé sur la prévention et le repérage précoce des psychoses chez les 15/25 ans, mais aussi le Festival des folies ordinaires avec des ateliers de gestion des émotions, de l'estime de soi, des addictions avec psychologues, sophrologues et divers partenaires.

Pour ce qui est de la prévention des addictions, le CLS a fait intervenir Camel Guelloul à 3 reprises. Par la suite en lien avec la CAF, l'association Ciné Toile l'a fait intervenir en faveur des collégiens des 2 collèges du canton et au cinéma du Buisson, ainsi qu'à Montignac. La santé mentale est une problématique très importante en Dordogne où on note une pénurie de praticiens libéraux et hospitaliers, de psychologues, d'infirmiers spécialisés retardant la prise en charge des patients.



Christian TEILLAC, Vice-Président Santé



Centre Intercommunal d'Action Sociale : des services harmonisés pour les plus fragiles

Depuis 2020, les deux CIAS pré-existants ont été fusionnés pour apporter un service harmonisé sur l'ensemble du territoire. Cette démarche favorise la mutualisation des moyens en conservant une proximité indispensable. Les secteurs du Bugue et de Montignac-Lascaux disposent de référentes qui reçoivent les familles dans des locaux dédiés ou à domicile et une antenne a également été ouverte à Rouffignac pour couvrir cette partie centrale de la CCVH jusque-là à l'écart. Début 2023, les services administratifs ont été regroupés dans des locaux neufs sur la commune des Eyzies.

Dès 2020, le CIAS a été doté d'une flotte de 69 véhicules de service afin de faciliter les conditions de mobilité des agents. Le Département de la Dordogne a pris le relais et a fourni 70 nouveaux véhicules durant l'été 2023.

Un accent particulier a été mis sur la formation et les évolutions de carrière des agents du CIAS. Par exemple, un plateau technique de formation a été ouvert en partenariat avec l'organisme de formation local Vol groupé. Les intervenants à domicile peuvent se former à l'utilisation du matériel mis à disposition chez les bénéficiaires.

Pour apporter une réponse aux demandes grandissantes des plus fragiles de nos communes, le CIAS est toujours à la recherche de nouvelles aides à domicile ou auxiliaires de vie.

Chaque mairie dispose d'un référent élu interlocuteur du CIAS, service qui fonctionne avec le soutien financier du Département de la Dordogne et de la Communauté de communes.

Les missions du CIAS :



Aide à la personne



Repas à domicile



Entretien du cadre de vie



Transport accompagné



Sortie d'hospitalisation



Aide de l'aidant



Action sociale

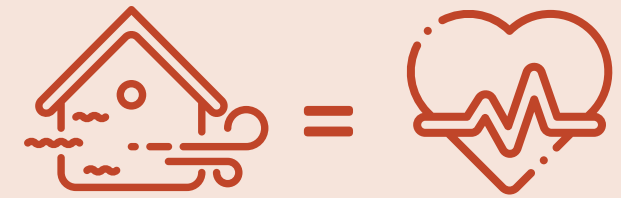
Contrat local de santé : un partenariat renouvelé

Depuis 2017, les 6 communautés de communes du Périgord Noir ont mis en place un Contrat Local de Santé (CLS), en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Des ateliers, journées thématiques, formations, spectacles sur des problématiques variées :

- l'amélioration de l'accès au soin,
- la prévention du suicide,
- la réduction des problématiques d'addictions chez les jeunes,
- l'amélioration de la prise en charge des publics sous addictions,
- les formations aux premiers secours,
- la réduction des risques professionnels

En 2018, la collectivité s'est engagée dans une démarche de « nettoyage sain » pour l'ensemble des bâtiments sous sa gestion : gymnase, crèche, accueil périscolaire, centre de loisirs... Forte de cette expérience, elle accompagne depuis 2021 les communes faisant le souhait d'avoir la même démarche. Aujourd'hui, 17 communes ont signé la charte et appliquent les protocoles au sein de leurs bâtiments.



Une bonne qualité de l'air

Une meilleure santé

Dire adieu aux polluants !

Le nettoyage sain consiste à bannir l'utilisation de produits ménagers toxiques pour notre santé et l'environnement. Si notre air intérieur est de mauvaise qualité, les produits ménagers issus de l'industrie chimique avec des molécules qui peuvent être cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques, n'y sont pas pour rien. **Un nettoyage efficace et non nocif pour la santé est possible en utilisant des produits respectueux** tels que des produits certifiés par écocert ou l'usage d'un chiffon en microfibre qui a un pouvoir nettoyant non négligeable. La CCVH s'appuie sur l'association giron-dine Habitat Santé Environnement (HSEN), et plus particulièrement le Docteur Isabelle Farbos – spécialiste en génétique et biologie moléculaire - pour former les élus et les agents d'entretien, mais aussi le personnel administratif ou technique communal et intercommunal volontaire. Les formations sont également ouvertes aux professionnels signataires de la charte « écotourisme ».

De nouveaux protocoles, nouveaux produits et nouvelles pratiques ont ainsi été mis en place, tout en respectant les normes obligatoires d'hygiène, notamment les normes HACCP, connues de toute personne travaillant en cuisine.

L'intercommunalité organise aussi régulièrement des ateliers pour les habitants souhaitant connaître toutes les ficelles pour nettoyer leur maison en toute sérénité.

Pour approfondir la démarche, en 2024, la collectivité souhaite travailler sur les fournitures de bureau pour les services administratifs, les centres de loisirs et les crèches. Solvants, métaux lourds, conservateurs... ces produits nocifs pour la santé peuvent être retrouvés dans les fournitures de bureau et dans l'air qu'on respire. Il s'agit là encore d'utiliser des outils plus sains et plus écologiques et d'aller vers moins de gaspillage, de superflus... et donc également plus économiques.

Les 4 piliers du nettoyage sain



- 1] **Substitution**
Utilisation de produits écologiques appropriés aux locaux.
- 2] **Quantité**
Réduction du nombre de produits de nettoyage et dosage correct.
- 3] **Fréquence**
Allongement des intervalles + Désinfection adaptée.
- 4] **Technologies**
Méthodes moins polluantes et consommant moins de produits de nettoyage.

Et Bientôt :

- Des ateliers gratuits « Produits toxiques : arrêtez de vous empoisonner » à destination de la population.
- Lancement de la démarche « fournitures administratives saines » dans les services administratifs, les centres de loisirs et les crèches.
- Organisation d'ateliers pour les parents d'enfants de 0-5 ans sur l'alimentation et le temps passé sur les écrans
- Spectacle Parents-Thèses sur la santé environnementale et le logement

AMÉNAGER

En matière d'aménagement du territoire la communauté de communes a une longueur d'avance. Grâce à l'engagement des élus, le PLU Intercommunal et le Règlement Local de Publicité Intercommunal ont été adoptés à la toute fin du dernier mandat.

Après la planification, le temps de la mise en œuvre de ces politiques d'aménagement est engagé depuis 2020.



Parole d'Élu

Le service urbanisme et publicité installé à l'étage de la mairie de Rouffignac instruit les autorisations du droit du sol et de publicité pour nos 26 communes. Cette équipe compétente est toujours à l'écoute. Elle assure un vrai service de proximité et peut recevoir sur rendez-vous tous les porteurs de projets afin de les conseiller et les aider à appréhender les nombreuses règles qui s'appliquent en matière d'urbanisme. Chaque année les agents traitent près de 2000 dossiers et malgré un PLUj qui paraît plus contraignant et la période COVID, 1215 permis de construire ont été délivrés depuis 2020



Raymond MARTY, Vice-Président
Aménagement du Territoire

Service Urbanisme et publicité

Le Maire a la compétence de délivrer les Permis de construire, CU, Déclarations préalables... dans le respect de la réglementation en vigueur. Depuis 2015, l'Etat n'instruit plus les autorisations d'urbanisme, c'est aux communes de le faire. Pour faciliter le travail des communes et mutualiser les moyens, un service urbanisme commun a été créé à l'échelle de la CCVH à cette date.

Depuis 2020, le service instruit aussi les demandes de publicité et veille au respect de la réglementation en la matière pour le compte des mairies.

Les demandes d'autorisation en urbanisme ou de publicité sont toujours à déposer en mairie.



Une signalisation d'information locale harmonisée sur toutes les communes

Afin d'apporter des solutions à la dépose des publicités en infraction, les intercommunalités composant le Grand Site de la vallée de la Vézère se sont engagées dans une démarche globale pour proposer aux professionnels du territoire des outils de signalisation conformes aux réglementations.

La Signalisation d'Information Locale permet d'informer l'utilisateur de la route sur la proximité des différents services et activités commerciales liés au tourisme.

Les objectifs sont multiples :

- Améliorer la lisibilité de l'information touristique et économique,
- Proposer une signalisation harmonieuse, cohérente et efficace,
- Répondre aux besoins des acteurs économiques d'être signalés,
- Permettre un meilleur accès aux activités et services pour les populations locales et extérieures,
- Protéger les paysages et améliorer la qualité du cadre de vie,
- Se mettre en conformité avec la Réglementation nationale de publicité.



2023

750 000 €

investis dans la simplification
et l'uniformisation esthétique
de la signalisation locale



2026



Déploiement de la fibre

- Des investissements publics à l'échelle du département à hauteur de 500 M€
- Investissement annuel de la CCVH de 100 000 €
- 8 449 / 14 486 prises ouvertes à la commercialisation sur la CCVH
- 2 209 abonnés, 269 commandes à la fibre en cours
- 6 037 prises restantes ouvriront en 2025

A la création des communautés de communes, les communes ont fait le choix de transférer une partie de leur voirie à l'échelle intercommunale. Ce transfert permet à toutes les communes, quelque soit leur taille, de bénéficier régulièrement de travaux de réfection qu'elles ne pourraient pas assumer seules. La communauté de communes a donc à sa charge l'entretien de 220 km de voies dites intercommunales.



Parole d'Élu

La commission voirie s'est réunie régulièrement afin d'arrêter le programme des travaux. Le total des dépenses de réfection et d'entretien de la voirie et des ouvrages d'art (investissement + fonctionnement) s'élève à 2 484 000 €, soit environ 42 km de voirie refaite représentant 19 % du réseau entre 2020 et 2023. L'entretien de la voirie est une priorité sur notre territoire touristique. Merci à Arnaud Soulette notre technicien pour la qualité de son travail.



Jean-Paul BOUET, Vice-Président Voirie réseaux

Service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Les communes ont l'obligation de lutter contre l'insalubrité des immeubles non raccordés au réseau collectif d'assainissement. Le SPANC est chargé de cette mission. Il s'assure de l'existence d'une installation d'assainissement complète et correctement entretenue, sans danger pour l'hygiène publique, la sécurité des personnes, la ressource en eau et l'environnement.

Les missions du SPANC :

- Contrôle périodique des installations existantes tous les 8 ans ou en cas de vente
- Contrôle de conception des projets de création ou de réhabilitation d'une installation d'assainissement non collectif (avant chantier) et contrôle de bonne exécution des travaux réalisés (après chantier)
- Conseils et informations techniques et réglementaires.

Chaque année :

 **900**
Contrôles réguliers d'installation

150 
Nouvelles installations accompagnées



Réfection de la voirie

2020



7,8 km

2022



9,4 km

2021



13,5 km

2023



10,9 km



220 km de voies dites intercommunales



675 km d'itinéraire de randonnée

La CCVH investit près de **800 000 € chaque année** pour la réfection et l'entretien sur les routes.

Au delà des routes, la communauté de communes entretient les 675 km de sentiers balisés.

PROTÉGER

La CCVH a réalisé un « Atlas de la biodiversité », en partenariat avec le Pôle d'Interprétation de la Préhistoire et l'Office Français de la Biodiversité. Un inventaire exhaustif de la faune et la flore réalisé sur les 26 communes de juillet 2021 à juin 2023 permet de créer une banque de données récentes et homogènes. Ces informations seront précieuses pour orienter les actions de préservation et aménagements futurs. Cette opération a aussi permis de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de la biodiversité.



2123 espèces
flore-fonge répertoriées

1505 espèces
faune répertoriées



Les élus sensibilisés à la protection des habitats naturels

Les élus municipaux des 26 communes ont pu bénéficier de formations-sensibilisations. 4 matinées sur le terrain ont été organisées sur les enjeux de la préservation des différents habitats connus de la vallée, à savoir, la forêt - les zones humides - les falaises et grottes - les côteaux calcaires ainsi que les espèces qui leur sont inféodées. Ces demi-journées animées par l'association périgourdine « Pour les enfants du pays de Beleyme » ont permis aux participants de prendre la mesure de la richesse locale ou d'approfondir leur connaissance.

L'Atlas de la Biodiversité a été récompensé aux Trophées du développement durable 2023 de la Dordogne, dans la catégorie collectivité. Une belle récompense pour l'ensemble du travail accompli par nos partenaires. Lors de cette édition, quatre trophées ont été décernés à des acteurs privés ou institutionnels de la vallée de l'Homme pour primer leurs initiatives en faveur de la transition écologique. Félicitations à tous !



Le réseau d'ambassadeurs de la biodiversité

La communauté de communes a constitué un réseau « d'ambassadeurs de la biodiversité ». Il s'agit de citoyens souhaitant s'investir dans la médiation autour de la qualité écologique de leur environnement, ayant répondu à l'appel de la CCVH lancé en 2021. L'objectif était de mailler le territoire de personnes relais de la richesse du territoire.

4 journées de formation leur ont été proposées sur les thèmes des amphibiens et reptiles, des oiseaux, des insectes, et des chauves-souris. Elles leur ont permis d'apprendre à utiliser les outils pédagogiques créés, notamment les jeux. Au fil des formations et des réunions, un noyau dur de citoyens motivés s'est formé. Pour leur première animation grand public, ils ont tenu un stand d'animations lors du Festival des scieurs à Tursac en septembre qui a rencontré un franc succès auprès des visiteurs.

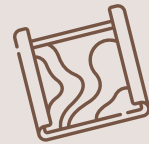
Les animateurs des centres de loisirs ont également bénéficié de deux jours de formation

pour apprendre les techniques d'animation sur le thème de la nature et découvrir les outils pédagogiques. L'objectif est de permettre aux enfants d'affiner leur connaissance de l'environnement, de prendre la mesure de sa richesse et ainsi d'être naturellement acteur de sa préservation. Ils constituent notre réseau de « petits ambassadeurs ».





40 104 nouvelles observations



270 jours de terrain



1 000 pages de rapport scientifique

Parole d'Élue



La CCVH est un territoire très riche en biodiversité et en milieu. Afin d'en prendre connaissance et mieux la préserver, la CCVH a mené l'un des plus grands Atlas de la biodiversité de France ce qui a permis d'inventorier et de cartographier de nombreuses espèces de Faune et de Flore. Autour de ce travail, un réseau d'ambassadeurs a permis de former des citoyens sur les 26 communes à la connaissance et à l'animation de ces enjeux. Cinq mallettes pédagogiques à destination du public scolaire ont été aussi créées afin de sensibiliser les plus jeunes à la biodiversité qui les entoure.

Isabelle CASTANET-DAUMAS, Vice-Présidente Environnement, Référénte Grand-Site

Les outils pédagogiques biodiversité

Pour faciliter la médiation, des outils pédagogiques ont été créés. Ils ont la forme de mallettes, de randonnées, d'affiches ou encore de dépliants.

Des progressions pédagogiques autour de mini-jeux et d'ateliers ont été conçues pour s'adapter à l'âge du public (enfant-adulte) et des taxons visés. Ces outils sont à la disposition des personnes souhaitant animer des ateliers autour de la biodiversité : animateurs des centres de loisirs, médiateurs nature, professeurs...

Des affiches sur cinq habitats et leurs espèces ont vu le jour. Elles sont associées à des dépliants qui détaillent les informations sur les habitats.



Ces outils sont complétés par la création d'un livret présentant des randonnées sous le prisme biodiversité. Pour chaque itinéraire, le type de milieu ou d'espèce que le randonneur pourra trouver est détaillé. Ces randonnées ne dépassent pas les 6 km, les rendant accessibles au public familial.



Et Bientôt :

- Une 2^{ème} édition du Printemps de la biodiversité : des animations nature gratuites à destination du grand public entre mars et mai 2024.
- La création d'un site internet pour une version numérique des résultats d'inventaires.
- La formation des agents techniques de toutes les communes à la gestion différenciée des espaces verts.
- Des actions de sensibilisation dans les centres de loisirs et les écoles/collèges.

Connaître pour mieux protéger

80 personnes étaient présentes pour la restitution des résultats de l'ABC le 10 novembre 2023 au Pôle d'interprétation de la Préhistoire, en présence des partenaires naturalistes. Une nouvelle preuve de l'intérêt local pour ce thème. La présentation est disponible en replay sur le YouTube du Pôle d'Interprétation de la Préhistoire.

Le groupe Facebook dédié

En mars 2022, un groupe public Facebook dédié à la réalisation des inventaires a été créé. Devenu un véritable endroit de partage autour de la biodiversité, de magnifiques photos y sont régulièrement postées, nous permettant d'apprendre quelques noms d'espèces et de prendre conscience de la richesse qui nous entoure.

L'évènement « Printemps de la biodiversité »

Au printemps 2023, une 1^{ère} édition d'un « Printemps de la biodiversité » a été organisée. Un large programme d'animations gratuites a été proposé. Il s'est étalé sur 4 mois autour de la découverte des animaux, des plantes et des habitats. Plus de 450 personnes ont participé aux 16 activités proposées : balades commentées, ciné-débat, sorties thématiques... Fort de ce succès, l'évènement est reconduit pour le printemps 2024 !

ÉQUIPER

La communauté de communes a une échelle qui permet de porter ou d'accompagner les projets structurants. Au fil des années, elle a construit des équipements sportifs, des locaux pour accueillir les services à la population, investi dans le foncier économique, participé au financement d'équipements mutualisés. Le programme phare du mandat est sans nul doute la réalisation de la voie verte, un investissement ambitieux et valorisant pour le territoire.



Parole d'Élu

Au sein de la CCVH, j'ai, entre autres responsabilités, la charge des travaux. Suivre les constructions nécessite de savoir être à la fois conciliant et ferme. En effet, ces travaux sont réalisés pour des services au public et notre responsabilité d'élus nous engage à veiller au bon usage des deniers publics. Le projet phare du mandat est la réalisation de la voie verte, un gros chantier qui a nécessité beaucoup d'échanges et de concertation pour satisfaire à la fois les riverains et les usagers.



Jean-Paul DUBOS, Vice-Président
SPANC et Travaux

Gymnase du Bugue

Inauguré en mai 2021, ce nouvel équipement sportif, moderne et spacieux, répond à un double objectif : la pratique sportive des collégiens et celle des associations sportives locales. Construit par le Conseil Départemental pour le collège, il a fait l'objet d'un cofinancement de la communauté de communes à hauteur de 615 000€.



La VéloRoute voie verte : un chantier complexe

Les travaux de réalisation de la véloroute voie verte « La Vézère à vélo » entre Les Eyzies et St-Chamassy à proximité du pont de Vic ont commencé en 2022. 22 km de voie ont été aménagés avec notamment la création d'une partie de l'itinéraire en bordure de Vézère, sur d'anciens chemins de halage et la construction d'une passerelle pour franchir la Vézère à côté des canoës Courrèges à la sortie du Bugue. Cette passerelle permet de rejoindre un chemin rural en bord de Vézère de Limeuil, évitant ainsi un parcours sur la route départementale. La Vézère à vélo sera inaugurée le 15 juin 2024. Elle est cofinancée par l'Europe, l'État, la Région et le Département à hauteur de 70%.

Des bureaux rénovés pour le CIAS et les services techniques

Les services administratifs du CIAS ont été regroupés au sein d'un bâtiment acheté aux Eyzies qui a fait l'objet d'une rénovation énergétique globale. Afin d'optimiser l'équipement, le rez-de-chaussée est occupé par les services techniques de la communauté de communes.

Travaux au Conservatoire de musique de Montignac

En 2020, des travaux de rénovation ont été réalisés sur l'antenne montignacoise du conservatoire à rayonnement départemental de la Dordogne. Une salle pour les « musiques actuelles » insonorisée pour la pratique en groupe mais aussi des cours de guitare électrique, batterie, clavier. Une façon de diversifier l'offre musicale pour les habitants.

Aménagement de l'Espace France Services au Bugue

A proximité de la Porte de la Vézère au Bugue un local a été rénové et équipé pour accueillir le nouvel Espace France Services. Plus de 130 000 € investis pour offrir au public un lieu moderne sécurisé et bien équipé.



8.3 M€

investis depuis 2020

1.3 M€

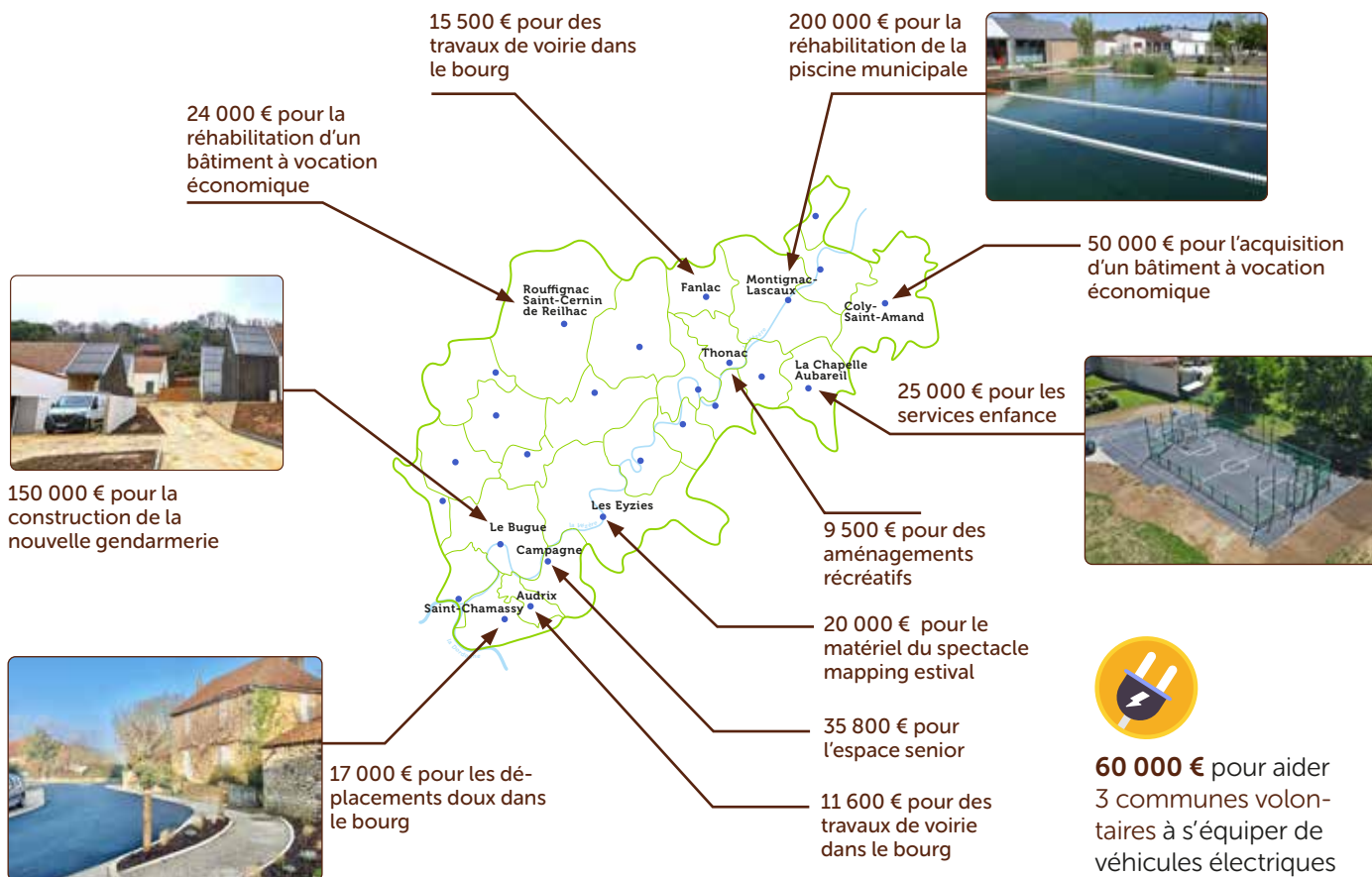
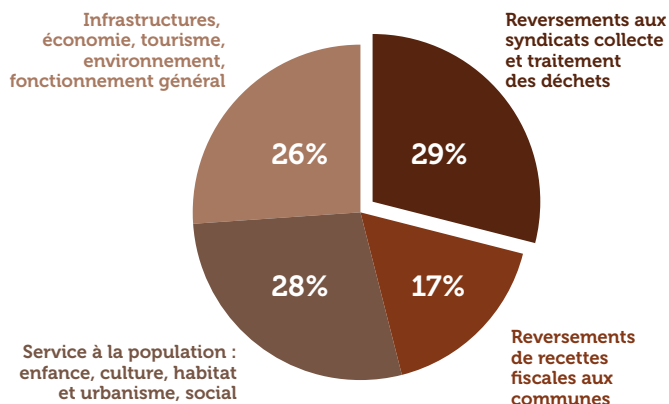
de subventions d'équipements versé pour des projets structurants



La gestion rigoureuse de la Vallée de l'Homme permet de réaliser des investissements pour améliorer le quotidien des habitants et valoriser le territoire : des investissements effectués directement par la communauté de communes ou avec des partenaires comme le Conseil Départemental ou le Pays du Périgord Noir. Depuis le début du mandat, un effort financier conséquent a été consenti pour soutenir des projets communaux par le biais de fonds de concours.

- ➔ Une gestion maîtrisée
- ➔ Une fiscalité stable depuis 2014
- ➔ Un taux d'épargne brute confortable à 18% des recettes réelles de fonctionnement en 2022
- ➔ Un encours de la dette à 3,98 M€, en faible progression, malgré les 9,6 M€ d'investissement réalisés depuis le début du mandat.
- ➔ Une capacité de désendettement à 2,6 années, très rassurante puisque le seuil d'alerte est de 12 ans.

Budget annuel de fonctionnement : 10 millions d'euros



60 000 € pour aider 3 communes volontaires à s'équiper de véhicules électriques



Aubas | Audrix | Campagne | Coly-Saint-Amand
Fantac | Fleurac | Journiac | La Chapelle-Aubareil
Le Bugue | Les Eyzies | Les Farges | Limeuil
Mauzens-Miremont | Montignac-Lascaux
Peyzac-Le-Moustier | Plazac
Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac
Saint-Avit-de-Vialard | Saint-Chamassy
Saint-Félix-de-Reillac-et-Mortemart
Saint-Léon-sur-Vézère | Savignac-de-Miremont
Sergeac | Thonac | Tursac | Valojoux

mail :
contact@cc-vh.fr

site internet :
www.cc-valleedelhomme.fr

Siège Social

28 avenue de la Forge
24620 Les Eyzies
05 53 51 70 70



Directeur de Publication : Philippe Lagarde / Directrice de rédaction : Anne Roger / Coordination de rédaction : Tatiana Filjak / Mise en page : Damien Portier, www.studiop4.fr / Four-niture d'impression : PB' Damien Portier, 06 85 13 91 15, RCS Périgueux 438 236 069 / Crédits iconographiques : © Banque d'images de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme - Couverture : © Damien Portier sur base de banques de données images Freepik.

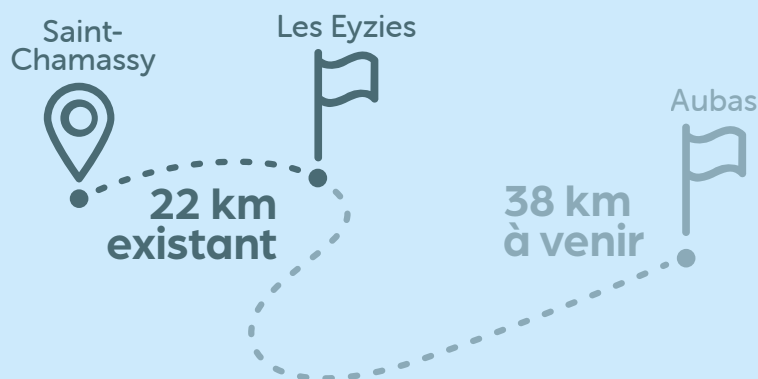


LA VÈZÈRE À VÉLO

FÊTE D'OUVERTURE DE LA VOIE VERTE 15 JUIN 2024

ANIMATIONS GRATUITES
POUR TOUTE LA FAMILLE

La Vézère à vélo en 2024



2014 2024

10 ANS AVEC VOUS ET POUR VOUS

ZAE

Périgord Noir Rénov

Grand Site de France Vallée Vézère

France services

Gymnase Coworking
Voie Verte
Environnement

CIAS Vallée de l'Homme

Atlas Biodiversité

Écotourisme en Vézère

Plan climat

Aides aux entreprises

Maison de l'enfance

Urbanisme

VAE